

# T'Retz d'Union

## Pérézien

N°90

Janvier

2024





# Sommaire

Édito	p.3	Tourisme	p.32-33
Informations municipales	p.4-7	Culture	p.34-35
Finances	p.8-9	Médiathèque	p.36-37
Cohésion sociale	p.10-13	Environnement	p.38-43
Affaires Scolaires	p.14-23	Conseil Municipal des Enfants	p.44
Économie	p.24-27	Vie associative	p.44-47
Travaux	p.28-29	Portes ouvertes	p.48
Communauté de Communes Sud Estuaire	p.30-31	Agenda	p.49-50
		État Civil	p.51







# Édito



Chers PEREZIENS, Chères PEREZIENNES, très chers amis

C'est dans un contexte international très préoccupant, auquel s'ajoute un climat de tension sur le territoire national, avec les menaces d'attentats, que je m'adresse à vous pour vous présenter nos activités et nos projets.

Souhaitons que l'année 2024 apporte l'espoir d'un horizon plus clément entre les Nations. Qu'il me soit permis, en votre nom, d'exprimer notre solidarité à l'égard des peuples qui, en cet instant, sont au cœur des conflits et qui en subissent les conséquences désastreuses.

Concernant les incidents climatiques récents à savoir les inondations dont quelques foyers ont été victimes, la municipalité, consciente que ce phénomène s'inscrit désormais dans une répétition, procède à des aménagements par les services de la CCSE (ayant la compétence GEMAPI avec le Contrat de Territoire Eau) sur le GRESILLON et le BOIVRE pour tenter d'en atténuer les nuisances dont sont tributaires les riverains !

Notre collectivité est actuellement, avec les cinq autres communes de la CCSE, engagée dans l'élaboration du futur P.L.U.I (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Celui-ci permettra de définir les divers usages du territoire : type d'occupation des sols, réserves foncières, espaces protégés. Il fixera aussi un cadre au développement urbain, au patrimoine naturel ou bâti, édictera les règles de constructibilité, ainsi que les enjeux économiques, touristiques, culturels et sportifs pour chaque collectivité. Aussi, nous veillerons à sauvegarder nos intérêts communaux qui façonnent notre spécificité locale dans une logique de territoire intercommunal.

Les projets sur notre ville, sont pour certains, finalisés comme les aménagements routiers des rues de la Gare et des Sports. Pour d'autres, les études sont en cours, c'est le cas notamment de l'aménagement de la place du marché, avec la construction de halles ouvertes, le réaménagement du site des Islettes, et du site sportif du Grand Fay avec la construction de vestiaires pour les sports pratiqués en extérieur. Nous venons de procéder à l'acquisition du terrain qui était occupé par les services départementaux de l'équipement route du Moulin Neuf afin d'y transférer, après mise en conformité, nos services techniques. L'installation de la vidéoprotection pour couvrir le territoire communal se poursuit selon la programmation initiée.

En parcourant ce bulletin, vous pourrez constater le dynamisme de vos élus dans leur délégation spécifique. Personnellement, je suis fier d'avoir de tels collaborateurs. Il en est de même à l'adresse

des services administratifs et techniques.

Sur l'instauration de la sécurité, nous sommes, depuis le début de notre mandature, impliqués dans une politique préventive plus que répressive. Néanmoins, il est constaté une recrudescence exponentielle des dégradations urbaines, des exhibitions de certains jeunes qui, engins pétaradants et à grande vitesse, pratiquent le rodéo mettant en danger les autres usagers de la voie publique. Tous ces actes d'incivilités feront désormais l'objet de suites et leurs auteurs (pour les mineurs, les parents) devront en rendre compte. A ma demande, les services de la gendarmerie et la police Municipale de proximité sont mobilisées pour répondre, dans leurs missions spécifiques, à vos sollicitations. Pour ceux qui s'intéressent à ce sujet, diverses actions sont déjà en place, comme les voisins vigilants, la participation citoyenne, la police Municipale de proximité, le CISPD (relevant de la compétence de la CCSE, pour la prévention de la délinquance). À ce panel, viendra s'ajouter, prochainement, la vidéoprotection. Dès lors la municipalité n'a que faire des donneurs de leçon en la matière, car, tout est mis en œuvre pour répondre aux actes d'incivilités. C'est un phénomène national dont la ville de Saint Père en Retz est relativement épargnée au regard de ce qui se passe ailleurs. Aussi, j'invite les parents (pour les enfants mineurs) et vous tous qui constatez des comportements répréhensibles, à nous épauler plus qu'à nous critiquer (via les réseaux sociaux).

En cette période de début d'année, je ne puis clôturer cet édito, sans vous formuler, au nom du Conseil Municipal, tous nos souhaits les plus chaleureux de bonheur et de santé à chacun et chacune d'entre vous. Soyez proches de tous ceux que vous aimez et prenez bien soin de vous !

N'oublions pas les PEREZIENNES et les PEREZIENS qui sont seuls, en leur manifestant toute notre sympathie et notre solidarité.

Que l'année 2024 soit riche en événements heureux et que le respect, la considération et l'amitié guident toutes nos actions ! Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer...

Votre dévoué Maire, Jean Pierre AUDELIN et son équipe Municipale





# Informations municipales

## Voeux à la population



La cérémonie aura lieu **vendredi 19 janvier 2024** à partir de **19h00** salle de la **Bergerie** (Route de St Viaud).

## Avis de la Mairie

La mairie sera fermée :  
les samedis matins :  
**27 janvier 2024**  
**24 février 2024**  
**30 mars 2024**



Vous avez reçu votre guide agenda dans le courant du mois de décembre. Ce guide vous accompagnera dans vos différentes recherches sur la commune. Nous souhaitons remercier tous nos partenaires annonceurs et toutes les associations qui participent au bien-vivre de notre ville !

Il arrive par inadvertance que l'agenda ne soit pas distribué dans votre boîte aux lettres. Dans ce cas, n'hésitez pas à vous présenter à l'accueil de la Mairie, un agenda vous y attend.

## Élections européennes juin 2024

Les personnes intéressées pour être assesseurs bénévoles (tenue des bureaux de vote) lors des prochaines élections européennes du 09 juin 2024 peuvent s'inscrire sur le Site officiel [JeVeuxAider.gouv.fr](https://JeVeuxAider.gouv.fr), qui est une initiative lancée par le gouvernement afin de faciliter le recrutement de bénévoles.

Pour cela, il suffit de créer votre compte sur la plateforme [JeVeuxAider.gouv.fr](https://JeVeuxAider.gouv.fr), de sélectionner le domaine «Mémoires et Citoyenneté», choisir ensuite la mission correspondante pour devenir assesseur bénévole lors des élections européennes de 2024. Vous pouvez également contacter le service élections de la commune pour obtenir de plus amples informations.

**JeVeux**  
Aider .gouv.fr  
PAR LA RÉSERVE CIVIQUE





## Réserve communale de sécurité civile

La municipalité de Saint Père en Retz souhaite mettre en place une réserve communale de sécurité civile. Sous l'autorité du Maire, les bénévoles peuvent mener des actions très diverses comme décrites ci-dessous :

- L'accueil et le soutien des sinistrés dans les centres d'hébergement.
- L'assistance aux formalités administratives des sinistrés.
- L'appui aux agents municipaux et services de secours.
- L'aide logistique et la participation au ravitaillement.
- L'appui à l'organisation de la circulation, le maintien d'un cordon de sécurité interdisant l'accès à un endroit.
- L'orientation des habitants en cas d'évacuation.
- L'identification des personnes sensibles et l'orientation des secours.
- L'aide au nettoyage et à la remise en état des bâtiments d'habitation, des commerces, des équipements publics.

Vous pouvez d'ores et déjà déposer votre candidature en mairie sous la forme d'une lettre de motivation accompagnée de tous les documents appuyant votre candidature avant le 1<sup>er</sup> avril 2024.



## Catastrophes naturelles



Suite aux alternances de sécheresses et d'inondations, certaines habitations ont pu être impactées. Aussi, dans cette hypothèse, et si vous êtes concernés, faites constater les dégâts et constituez un dossier avec vos photos en demandant le classement de notre commune en zone de « catastrophe naturelle », puis déposez votre dossier en Mairie. Il sera ensuite transmis aux services de la Préfecture, sans présager bien évidemment de la décision qui sera prise.

*Le Maire, Jean-Pierre AUDELIN*

## Services Techniques

Désormais si vous avez besoin de nos services techniques municipaux, veuillez vous adresser directement au secrétariat de la mairie qui aiguillera votre demande.

Ne vous rendez plus directement sur le site des services techniques qui ne sont pas autorisés à accueillir du public.

Comptant sur votre compréhension.

Le Maire, Jean Pierre AUDELIN





# Registre communal des personnes vulnérables

La ville de Saint Père en Retz met à la disposition de ses administrés un registre nominatif sur lequel peuvent s'inscrire les personnes âgées de plus de 65 ans ou les personnes en situation de handicap lorsqu'elles sont fragiles, isolées et qu'elles vivent à leur domicile.

Ce registre est mis en place dans le cadre du plan d'alerte et de sauvegarde afin de s'assurer du bien-être et de la sécurité des personnes inscrites. La demande de recensement peut être formulée par la personne elle-même, par son représentant légal ou par un tiers (famille, voisin, ami, service à domicile...).

➤➤➤ **Formulaire à renvoyer à [ccas@saintpereenretz.fr](mailto:ccas@saintpereenretz.fr) ou à déposer en mairie.**

## **Demande d'inscription au registre communal des personnes vulnérables**

### **Je soussigné(e) :**

Demandeur :

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ..... / ..... / .....

Lieu de naissance : .....

Adresse : .....

44320 Saint Père en Retz

Téléphone : ..... / ..... / ..... / .....

Mail : .....

### **Demande à être inscrit(e) sur le registre en qualité de :**

Personne âgée de plus de 65 ans

Personne âgée de plus de 60 ans, reconnue inapte au travail

Personne en situation de handicap

### **Médecin traitant :**

Nom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... / ..... / ..... / .....

### **Personne à prévenir en cas d'urgence :**

Nom : .....

Prénom : .....

Qualité (fils/fille, ami, voisin) :

Adresse : .....

Téléphone : ..... / ..... / ..... / .....

### **Service intervenant à domicile :**

Je réside seul à mon domicile

Je bénéficie d'une aide à domicile (*Nom de la personne intervenant / du service, n° de téléphone*)

Je bénéficie de soins infirmiers (*Nom de la personne intervenant / du service, n° de téléphone*)

Je bénéficie d'une autre aide (*Nom de la personne intervenant / du service, n° de téléphone*)

Je ne bénéficie d'aucune aide

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.

Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler au CCAS toute modification de ces informations, pour mettre à jour les données permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Fait à Saint Père en Retz, le

(Signature du demandeur obligatoire)

Toutes les données recueillies par ce formulaire sont facultatives. Vos données sont traitées uniquement afin d'aider les pouvoirs publics dans la mise en place d'un dispositif d'alerte ponctuelle au bénéfice de la population fragile et l'organisation des secours déclanchés en cas de nécessité (obligation légale, art. L121-6-1 du code de l'action sociale et des familles). Le responsable de ce registre nominatif, mis à jour chaque année, est le Maire de Saint Père en Retz. Les destinataires des données recueillies sont le Maire, les agents du service de prévention des risques et de gestion de situation de crise de Saint Père en Retz, ainsi que, sur sa demande, le Préfet.

Conformément à la loi n°78-17 «Informatique et Libertés» et au RGPD, vous disposez de droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant par courrier à CCAS 1, place de la Mairie 44320 Saint Père en Retz ou par courriel à [ccas@saintpereenretz.fr](mailto:ccas@saintpereenretz.fr)

## Dépôts sauvages

Les infractions constatées par la Police Municipale sur le territoire de la commune de Saint Père en Retz sont multiples. Elles vont de l'abandon d'encombrants divers, de déchets de bricolage ou de gravats parfois amiantés, de sacs poubelle au pied des Points d'Apport Volontaire.

Afin de lutter contre ces dépôts sauvages encore trop fréquents, les personnes constatant un dépôt illégal sur la voie publique communale, peuvent contacter la mairie de Saint Père en Retz et/ou le signaler à la Police Municipale.



### Article R635-8 du code pénal :

Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5e classe (1500 euros) le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'elle soit, lorsque ceux-ci ont été transportés avec l'aide d'un véhicule.

Pour rappel, Il existe 4 déchèteries sur le territoire de la CCSE. Concernant les déchets amiantés ils sont à déposer à la déchèterie de Saint Brévin, sous certaines conditions (tous les samedis des semaines paires de 9h00 à 12h00). Toutes les informations utiles sont disponibles sur le site : [www.cc-sudestuaire.fr](http://www.cc-sudestuaire.fr)

Nouveau

## Réservation des salles en ligne

Dorénavant, les réservations de l'espace culturel Saint Roch et de la salle de la Bergerie se feront en ligne. Vous pouvez réserver sur notre site internet [www.saintpereenretz.fr](http://www.saintpereenretz.fr) dans la rubrique «en 1 clic» ou sur : <https://reservation-salle.3douest.com/saintpereenretz>



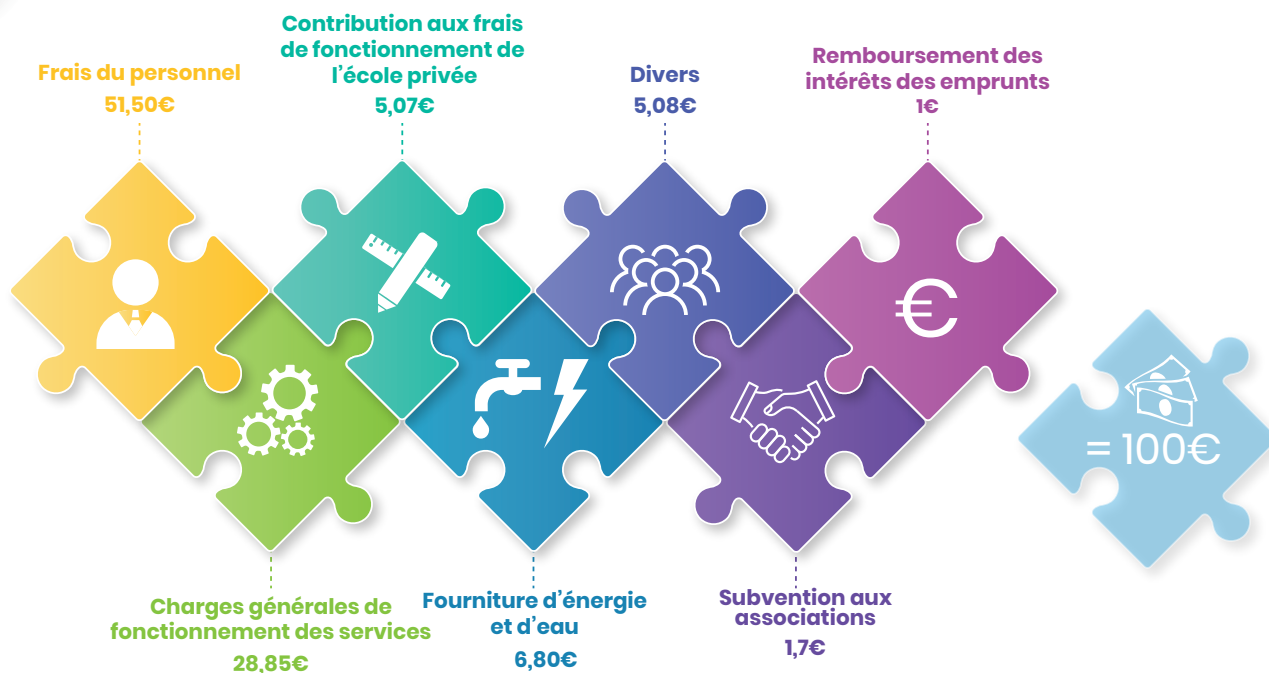


# Finances

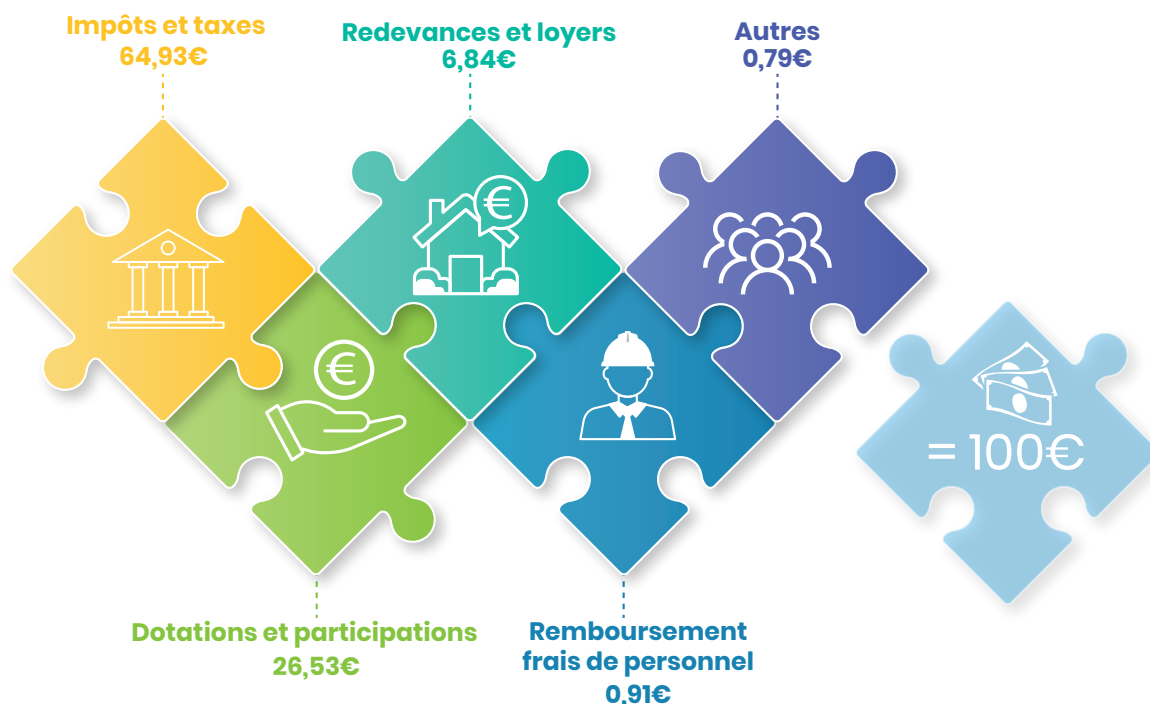


## Zoom sur le budget communal

### Dépenses de fonctionnement 2023



### Recettes de fonctionnement 2023



Dans un contexte inflationniste cumulé avec un choc énergétique d'une grande intensité, la Commune de Saint Père en Retz continue d'afficher une bonne solidité financière grâce à une politique constante combinant 3 orientations :

- la maîtrise des dépenses de fonctionnement
- la stabilité des taux d'imposition
- le maintien du taux d'endettement

Cette combinaison gagnante permet à la collectivité de dégager des marges de manoeuvre satisfaisante pour autofinancer son programme d'investissement qui s'est concrétisé en 2023, par :

- le réaménagement de la Rue des Sports
- l'installation des caméras de vidéoprotection (1<sup>ère</sup> tranche)

- la rénovation de la toiture du Conservatoire des vieux métiers.

- la désignation d'un maître d'oeuvre pour la réalisation de vestiaires sur le site du Grand Fay et le réaménagement du site sportif des Islettes; les travaux de construction débuteront en 2024.

- la désignation de maîtres d'oeuvre pour le réaménagement de la Place du Marché avec la création de halles ouvertes ; ces importants travaux devraient débuter en 2024.

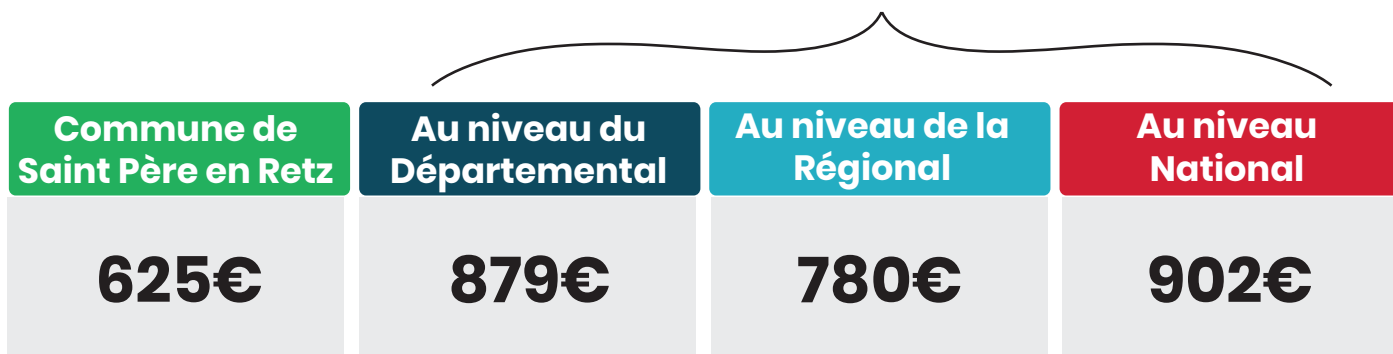
Outre ces nouvelles réalisations, il convient de poursuivre l'entretien du patrimoine communal existant que ce soit l'école, le restaurant scolaire, les salles de sport, la salle de spectacle, etc. afin de permettre aux administrés de profiter d'équipements aux normes, entretenus et accueillants.

*Claudine ROURA*

*Directrice Générale des Services*

## Dépenses de fonctionnement en €/habitant

Catégorie de communes de la même strate démographique.





# Cohésion sociale

Ginette VALLÉE - Adjointe à la Cohésion sociale



## Nos logements sociaux

Les logements sociaux d'une commune représentent une réponse cruciale aux besoins de logements abordables pour les résidents à revenus modestes. Ces habitations, généralement gérées par des organismes publics ou des associations, visent à offrir un toit décent et accessible à ceux qui sont dans le besoin. Souvent intégrés à des quartiers diversifiés, ces logements favorisent la mixité sociale et contribuent à renforcer le tissu communautaire. Ils jouent un rôle essentiel dans la lutte contre l'exclusion sociale en offrant une opportunité d'accès à un logement stable et sécurisé pour de nombreuses familles et individus. C'est pourquoi la commune de Saint Père en Retz

compte plusieurs logements de ce type :

■ 100 logements (dont 22 ont été inaugurés Rue des Vannes « Résidence le Pelven » en Mars 2023) affichant un taux d'occupation de 100% au mois de décembre 2023.

■ 26 logements en construction ZAC des Vannes et 6 maisons en PSLA (Prêt Social Location Accession) et livrables au printemps 2024.



## Le CCAS ( Centre Communal d'Action Sociale)

Pour rappel : Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public local chargé de mettre en œuvre des actions sociales pour aider les personnes en difficultés, notamment dans les domaines suivants :

- L'aide sociale (pour les frais d'hébergement en EHPAD ou en famille d'accueil)
- Les demandes de logements sociaux
- Le registre des personnes vulnérables
- Les aides financières facultatives (attribuées par le conseil d'administration du CCAS)
- La domiciliation
- La carte gratuite Aleop



## Retour en images



Les résidents de l'EPHAD «Les Hortensias» ont reçu un coffret de Noël



Cérémonie des nouveaux arrivants du vendredi 7 avril 2023

Vous êtes nouvel arrivant à Saint Père en retz, signalez vous à l'adresse suivante : [nouveauxarrivants.stpereenretz@gmail.com](mailto:nouveauxarrivants.stpereenretz@gmail.com) afin de recevoir une invitation pour la cérémonie des nouveaux arrivants qui aura lieu le samedi 20 avril 2024.



Pique Nique Géant du dimanche 2 juillet 2023



Forum des associations du 9 septembre 2023



# Les illuminations du 25 novembre 2023







Des contes de Noël, un marché artisanal, des ateliers créatifs (scrapbooking, concours de dessins, ...), un orchestre, des animations (dances, déambulations dans la commune), crêpes, vin chaud et potage : quoi de mieux pour annoncer le lancement des illuminations de Noël.

C'est ce qui s'est passé ce samedi 25 novembre 2023 sur notre commune. Sans oublier le petit train qui a déambulé tout l'après-midi pour promener les enfants dans la commune. Il en a même profité pour emmener le Père Noël faire le défilé lors du lancement des illuminations.

Ensuite, retour aux salles annexes où les enfants ont pu échanger avec leur idole : le Père Noël !

Merci à toutes les associations, les bénévoles, les élus et les services techniques pour leur participation et leur présence pendant cette belle journée. Merci également à la Laiterie Saint Père pour leur don de lait qui a contribué à la fabrication de la pâte à crêpe et au Grand Hôtel pour avoir offert son potage légendaire.

Belles fêtes de fin d'année à tous.



# Affaires Scolaires

Séverine GAYAUD - Adjointe aux Affaires Scolaires



## Ce qui s'est passé en 2023

### À la Cantoche

#### Crêpe party !



Notre parrain Nob a réalisé  
une carte de voeux pour les enfants !



Février : Crêpe party à la Cantoche avec une équipe de bénévoles venue réaliser sur place les crêpes, sous les yeux gourmands des enfants !





## Perlette la mascotte

Au printemps, Perlette voit le jour ! Durant les ateliers du temps méridien, les enfants réfléchissent aux différents usages de l'eau et apprennent à ne pas la gaspiller. Merci aux enfants et animateurs pour cette action en faveur de notre planète.



L'eau non consommée pendant le repas à la cantine est récupérée pour le jardin pédagogique.



Au jardin pédagogique partagé, les enfants découvrent la biodiversité, les légumes de saison. Ils plantent, cueillent, arrosent...

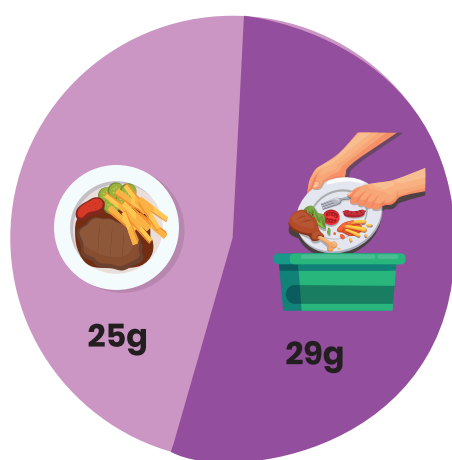


Merci aux bénévoles de l'association du jardin pédagogique pour leur implication à nos côtés !



## Sensibilisation au gaspillage alimentaire

En mai, la Chambre régionale d'Agriculture est venue sensibiliser la classe d'Emilie Tisseau et Céline Rivière au gaspillage alimentaire. Elle a aussi mené 15 jours de campagne de pesées à la Cantoche pour mesurer le gaspillage. Les résultats sont très satisfaisants pour une cantine dépendante d'un prestataire.



La Cantoche

EXCELLENTE ÉLÈVE !

Les plats non servis sont proposés sur l'application Too Good To Go. Ainsi ils ne sont plus jetés, ils sont réemployés ! Ce réemploi des repas a un double impact : **environnemental** et **économique** les fonds collectés via l'application, tout au long de l'année, sont reversés à une ou des associations locales menant des projets pour les enfants.



En conclusion, nous pouvons considérer que ce sont seulement 29 grammes qui sont gaspillés. Ces résultats sont le fruit de différentes actions menées : amélioration de la qualité, sensibilisation des enfants, formation à l'éducation au goût...

Grâce à l'ensemble de nos actions, nous avons réussi à réduire considérablement le gaspillage alimentaire passant de 4 tonnes à 1,4 tonnes par an en seulement 2 années. Nous ne visons pas le zéro gaspi car il est important que les enfants goûtent et ne se culpabilisent pas.

## Concours des Cantines Rebelles

La Cantoche a été préselectionnée pour le concours des Cantines Rebelles (Concours national organisé par Un Plus Bio). A cette occasion, un court métrage présentant notre projet de restaurant scolaire éco responsable, a été réalisé avec pour acteurs les élèves de la classe d'Emilie Tisseau. À voir ou revoir via ce QR Code :



## De nouveaux personnages à la Cantoche !



Les personnages de NOB ont pris place sur les baies vitrées de la Cantoche, offrant un jeu de lumière aux enfants comme le feraient des vitraux.

## Portes ouvertes de la Cantoche

Le 31 août avait lieu la 2<sup>ème</sup> édition des Portes ouvertes de la Cantoche. Les agents et les élus en charge des affaires scolaires ont accueilli les nombreux parents et enfants venus visiter, échanger avec l'équipe et déguster les produits de nos producteurs locaux : la ferme du pont Caillaud, la ferme Gineau et la Boulangerie du Temple du Pain.



Le coût d'un repas à la Cantoche a augmenté de 15 cts à la rentrée soit une augmentation de 4% et un repas aujourd'hui à 3.70€. En 10 ans le coût du repas a augmenté de 40 cts soit 12%.



## Semaine du goût

Pour la semaine du goût 2023, la commission en charge des affaires scolaires a souhaité faire découvrir aux enfants, l'alimentation de demain ! En début de semaine, les animateurs du temps méridien ont abordé cette thématique avec les enfants puis en fin de semaine, place à la dégustation ! La boulangerie du Temple du Pain s'est associée à la semaine du goût en créant spécialement du pain à base d'un ingrédient mystère que les enfants devaient deviner. Puis Vincent d'ECHOS NATURE est venu présenter aux enfants, l'ingrédient mystère. Un ingrédient très local, aux bienfaits reconnus et respectueux de l'environnement : l'algue !



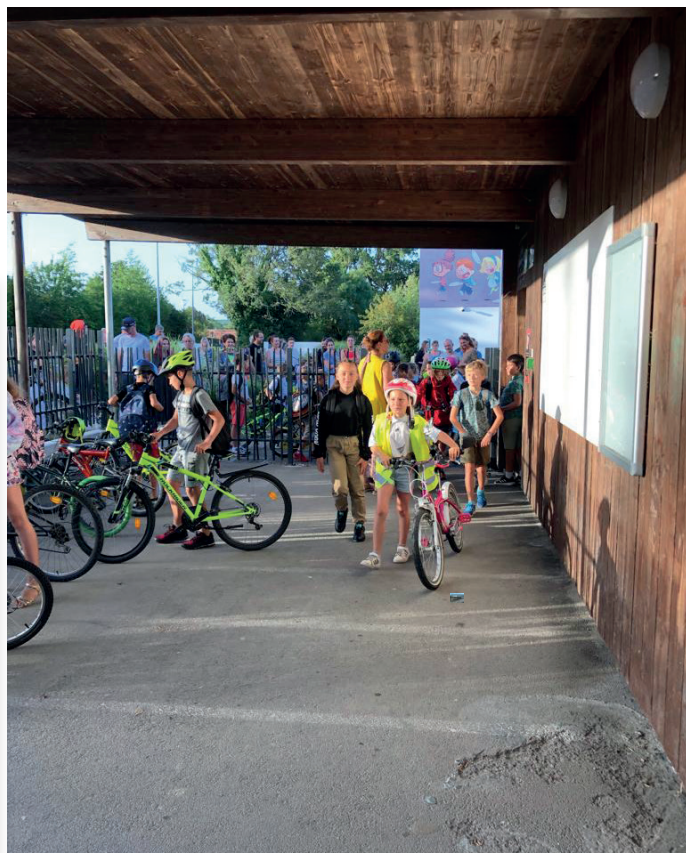


# Ce qui s'est passé en 2023 :



## les actions en faveur de la mobilité douce

Depuis le début de notre mandat, nous agissons pour favoriser la mobilité douce : pistes cyclables, râteliers, permis vélo, sécurisation aux abords des écoles, création d'un plan indiquant l'acheminement doux pour se rendre à l'école...



L'écomobilité scolaire favorise la concentration, l'autonomie, la santé. Notre commune avec ses nombreux acheminements doux est propice à ces modes de déplacement.

### La rentrée à vélo

Cette année, la rentrée des classes s'est faite sans nuages ! Les enfants et leur famille ont été invités à prendre le chemin de l'école à pied, à vélo, en trottinette... L'association Vélo pour tous, partenaire de cet évènement, a vérifié les vélos des enfants et a procédé aux petites réparations. La Police municipale a assuré la sécurité aux abords des écoles et a rappelé aux enfants la nécessité de certains équipements obligatoires.





## Le permis vélo

Comme chaque année, les policiers municipaux ont formé tous les CMI à la théorie et à la pratique du vélo en toute sécurité. Les enfants ont tous obtenu leur permis vélo !



## Écomobilité et art urbain



Les classes de CP/CE1, CE1/CE2 de l'école Jacques Brel et CE2/CM1 de l'école Ste Opportune se sont vu proposer un projet art urbain/écomobilité scolaire. Accompagnés par l'association 13arts, les enfants ont découvert ce qu'est l'art urbain et à quoi il peut servir. Pour ce projet, ils ont repensé la signalétique aux abords des écoles pour la rendre plus visible et pour renforcer leur sécurité lorsqu'ils utilisent des modes de déplacement doux .





# Ce qui s'est passé en 2023 : dans le cadre du devoir de mémoire

## Les commémorations

En partenariat avec les anciens combattants, nous proposons, chaque année, aux classes de CM1/CM2 de s'impliquer dans le devoir de mémoire avec des projets autour des commémorations : poème ou chorale au répertoire patriotique avec La Marseillaise ou Le chant des partisans, lecture des noms des soldats morts pour la France, collecte de dons au profit du Bleu et de France, participation aux concours proposés par l'ONACVG (Office national des anciens combattants et victimes de guerre). Pour clôturer leur année et récompenser leur investissement, nous leur offrons une sortie en lien avec le devoir de mémoire.



Rencontre des anciens combattants et de la classe de CM2 pour préparer la commémoration du 8 mai .

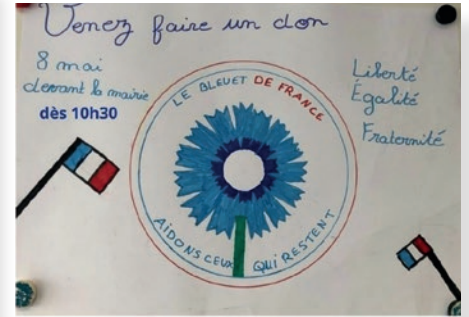




## Collecte pour le bleuets de France



Collecte des CM2 au profit du BLEUET de FRANCE. Les CM2 très investis ont distribué plus de 80 bleuets et récolté 166,17€. Bravo pour leur engagement !



**L'ORIGINE DU BLEUET DE FRANCE**  
À la suite de la Première Guerre mondiale naît « le Bleuets de France », la vente de cette fleur servait à recueillir des fonds pour venir en aide aux Gueules cassées. Cette fleur fut choisie car elle était une des seules à pousser sur les champs de batailles, mais aussi car elle rappelait le bleu de l'uniforme des premiers poilus.  
Depuis, des campagnes d'appel aux dons ont lieu chaque 8 Mai et 11 Novembre en France. Les dons sont destinés aux blessés en opérations extérieures, aux veuves et pupilles de la Nation mais aussi aux victimes du terrorisme.

La collecte aura lieu devant la Mairie dès 10h30 puis aux salles annexes à partir de 12h

## Visite de la casemate 105C



Le 15 juin, les CM2 accompagnés des anciens combattants ont visité la casemate 105C, ancien ouvrage du mur de l'Atlantique, avec l'Association Bunker Archeo 44.

## Mais aussi en 2023 ...

Après la réalisation par les CM2 de la fresque en peinture sur le thème de la forêt en 2021, la réalisation des mosaïques en pixel art en 2022, dans le but de créer un parcours ludique dans le centre ville de notre commune, ce sont les CE2/CM1 qui ont transformé certains murs de la cour en fond marin, cette fois en utilisant une autre technique de l'art urbain : le pochoir. Nos jeunes pochoiristes ont été accompagnés par l'association artistique 13arts.





Avant les grandes vacances, toutes les classes des deux écoles sont parties à la découverte des mosaïques cachées dans le centre bourg. Un goûter leur a été offert !



Nous tenons à remercier tous les bénévoles, tous les partenaires qui oeuvrent à nos côtés pour la réalisation de tous nos projets.

## Les principales dépenses

**1 000€ + 556€**

Aux associations de parents d'élèves : 500€ chacune + 556€ au titre des paniers Too Good To Go soit 278€ par association



**13 714€**

pour l'animation du temps méridien dans chaque école



**332 000€**

frais de fonctionnement versés aux écoles soit 166 000 € par école dont 19 680 € de frais de fournitures (9840€ par école)

**6 784€**

pour les voyages scolaires : 16€ par enfant scolarisé dans notre Commune



**5 512€**

pour l'éducation musicale dans les deux écoles

Les élus en charge des affaires scolaires vous souhaitent une très bonne année 2024 !



# Économie

Noëlle MELLERIN - Adjointe à l'Économie, aux Commerces et l'Artisanat



## Nouveaux Artisans & Services

### UN BRUN DE DOUCEUR

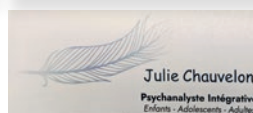


Maud BOUTRY a installé 9, rue du Petit Prince une micro-crèche d'une capacité de 10 places qui propose des accueils réguliers, occasionnels ou quelques heures par semaine afin de soulager les familles dans leur quotidien ou en recherche d'emploi. La structure est ouverte de 7h30 à 18h45 et les enfants sont accompagnés par quatre professionnelles diplômées petite enfance.

📍 9, rue du Petit Prince

☎ 06 58 11 42 13

### JULIE CHAUVELON



Julie CHAUVELON est installée depuis le 18 septembre à la Maison des Thérapies, 25 - Place de l'Église en tant que Psychanalyste Intégrative pour enfants, adolescents et adultes.

📍 25 Place de l'Église

✉ chauvelonjulie44@yahoo.com

☎ 06 22 36 83 78

🌐 [www.sites.google.com/view/juliechauvelon](http://www.sites.google.com/view/juliechauvelon)

### CÉ L'AUDACE



Cécile PERRICHON est fondatrice de la société Cé l'Audace au 3, la Rochelais. Elle est Mentor Business dans l'accompagnement des femmes entrepreneuses pour développer leurs activités.

📍 3, la Rochelais

✉ cecile@celaudace.fr

☎ 06 74 95 74 87

### KAPCAR



Jérémy LEBRUN est installé 24, rue de Blandeau et vous propose des vélos classiques et électriques, des voitures sans permis thermiques ou électriques, en neuf ou en occasion, la vente de pièces détachées, l'entretien, la réparation et le dépannage.

📍 24, rue de Blandeau

✉ kapcar44320@hotmail.com

☎ 02 40 94 73 10

### MON MOMENT MAGIQUE



Alison AUGERON a ouvert son entreprise au 12, rue des Sports. Elle est praticienne en massage ayurvédique pour femmes enceintes, femmes et bébés. Elle anime également des ateliers « Mon Moment Magique ».

📍 12, rue des Sports

✉ contact@creonslelien.com

☎ 06 77 92 18 55

### LES SOINS DE MARINE

Les soins de Marine

L'institut de Marine ROCHER est ouvert depuis le mois de juin au 4, rue de Blandeau. Elle propose tous les soins esthétiques et le massage par madérothérapie qu'elle pratique sur place ou à domicile. Rendez-vous sur le site Planity.

📍 4, rue de Blandeau

✉ lessoinsdemarine.1@gmail.com

☎ 06 46 64 31 16

## ANGELE CHATAIGNIER



Angèle CHATAIGNIER habite 31bis, rue de Nantes. Elle propose depuis le mois de Juillet des séances de maquillage à domicile ainsi que diverses prestations (mariage, anniversaire, soirée à thème, maquillage enfant, shooting photo, maquillage artistique femme enceinte, ...).

📍 31 bis, rue de Nantes  
✉ angelechataignier@icloud.com  
☎ 07 87 34 79 51

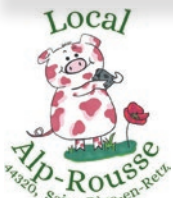
## L'ÉPOPÉE



Socrate JAUNAUULT vous invite à venir découvrir son restaurant « L'Épopée » au Centre Commercial de l'Illiade, rue du Prieuré : le lundi, mardi et jeudi de 9h30 à 14h00, le vendredi et le samedi de 9h30 à 14h00 et de 19h00 à 21h00.

📍 Centre Ciale de l'Illiade, rue du Prieuré  
☎ 02 40 21 85 37

## GAEC ALP-ROUSSE



Augustin et Samuel DENIAUD, producteurs à la Pacauderie, vous proposent des colis de porcs, de vaches, de veaux ainsi que la vente aux détails de produits locaux. Le magasin est ouvert le mercredi et samedi de 10h00 à 12h30 et le vendredi de 15h30 à 18h30.

📍 La Pacauderie  
✉ gaec.alprousse44@gmail.com  
☎ 06 72 32 30 42

## PEREZ'AIDES



Jérôme GONZALES a créé son entreprise de multiservices au 9, Le Bois Régnier en septembre 2023. Il vous propose divers services tel que l'entretien de vos espaces, le jardinage, le bricolage, le montage de terrasses, la création de mobiliers de jardin, le montage de meubles etc.(CESU accepté).

📍 9, Le Bois Régnier  
✉ perezaidesservices@gmail.com  
☎ 06 50 77 35 20

## DL1 ELECTRICITE



Après avoir travaillé dans des secteurs industriels, tertiaires et de logements, Alexandre DELHIN s'est installé comme artisan-électricien au 20, rue Abbé Perrin. Il propose ses installations aux particuliers sur du neuf, de la rénovation ou du dépannage et également aux promoteurs immobiliers sur des réalisations de logements neufs.

📍 20, rue Abbé Perrin  
✉ dl1electricite@gmail.com  
☎ 06 69 53 58 32

## NET'TOIT PRO



Emmanuel BOUHIER est installé rue de la Gare à la Nicolière. Il vous propose l'entretien de votre toiture, le démoussage de votre façade et le nettoyage de vos gouttières.

📍 rue de la Gare, la Nicolière  
✉ nettoitpro@outlook.fr  
☎ 06 69 06 19 50



# Village d'entreprises dans le parc d'activités de la Hurline

La Communauté de Communes Sud Estuaire a lancé en 2022 un appel à projet pour la construction d'un VILLAGE D'ENTREPRISES dans le Parc d'activités de LA HURLINE.

Le constructeur retenu est BOREALE, spécialisé dans la construction de locaux professionnels. Celui-ci va développer environ 3 800 m<sup>2</sup> sur trois bâtiments ; le premier, au bord de la route de Nantes, sera composé de 5 ateliers d'environ 400 m<sup>2</sup> avec possibilité de showroom. Le second est composé de 4 ateliers de 170 m<sup>2</sup> à 260 m<sup>2</sup> et le troisième est plutôt dédié aux activités tertiaires avec deux plateaux de 300 m<sup>2</sup> (chaque atelier est divisible).

Pour répondre aux stratégies de densification

dans les Parcs d'activités en général nous implantons cet ensemble immobilier qui se veut être complémentaire du foncier bientôt disponible dans l'extension de la zone de LA HURLINE (pré-commercialisation des lots en cours).

Contact pour le VILLAGE D'ENTREPRISES : BOREALE  
Mr Baptiste BODREAU baptiste.bodreau@boreale.fr – 06 99 71 32 66 – 02 53 55 71 42

Contact pour les terrains dans l'extension de LA HURLINE : SERVICE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA CCSE – developpement-economique@cc-sudestuaire.fr – 06 84 00 54 87 – 02 40 27 70 12



## Matinale de la création «Lancer sa boîte»

Le vendredi 13 octobre 2023, la 4<sup>ème</sup> édition de la Matinale de la Création « Lancer sa Boîte » a reçu 110 visiteurs à la salle de la Bergerie. Ce temps fort organisé par le Service Développement Economique de la Communauté de Communes SUD ESTUAIRE, était dédié aux futurs entrepreneurs du territoire. Quelles que soient les questions (comment passer de l'idée au concret ? Comment être financé ? quel régime fiscal ? ...) Un interlocuteur était présent pour y répondre. Deux évènements ont clôturé cette matinée :

■ La remise du titre de «Maître Artisan» à Bruno OLIVIER, maçon dirigeant de MACONNERIE OLIVIER, par Mr BOURBIGOT, représentant la CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DES PAYS DE LA LOIRE. Une distinction obtenue également par Cédric CREPIN, menuisier-charpentier-serrurier, absent à la cérémonie.

■ La signature officielle de la « Convention de Partenariat » avec RESEAU INITIATIVE LOIRE-ALTANTIQUE SUD qui propose des dispositifs de financement et d'accompagnement aux futures entreprises. Contact :

developpement-economique@cc-sudestuaire.fr  
Tél. 02 40 27 27 35



Mr Bruno OLIVIER et Mr BOURBIGOT.

# Nouvel aménagement de la Place du Marché

M. le Maire et les élus se sont fortement investis dans ce projet important pour notre commune. La commission développement économique a été élargie aux habitants lors de deux réunions publiques en octobre 2022. La commission a tenu compte des suggestions des riverains et usagers pour définir les principaux objectifs d'aménagement de la place : « Faire un lieu de vie et d'échanges à l'ambiance apaisée, sécurisée, agréable et confortable » .

Le cabinet de géomètre et maître d'œuvre CDC CONSEILS pour la place et le cabinet d'Architectes AVERTY/DELESTRE pour les halles proposent un projet qui répond en tout point à nos objectifs :

- Les espaces de circulation ont été réorganisés en totalité. L'ensemble des rues contournant la place est requalifié, forme un sens unique de circulation afin d'organiser les flux de véhicules et d'améliorer la sécurité et favoriser les déplacements doux (piétons et vélos).

- La place propose aujourd'hui 102 places de stationnement. Ce nouvel aménagement permet d'en dégager 112 tout en libérant un

espace pour y implanter les halles. La majorité des parkings sera en dalles engazonnées.

- L'installation de halles pourra accueillir les étals des marchands ou autres manifestations festives ou ludiques. Cet espace multifonctionnel sera également réservé à la déambulation piétonne et aux jeux des enfants (skate, vélo, ...).

- La place gardera son aspect patrimonial tout en proposant des espaces végétalisés qui inviteront au repos et à la détente sous les arbres, le long du cheminement piéton et autour de la fontaine.

- Le mobilier urbain sera pensé et adapté afin de ne pas créer d'obstacles à l'aménagement de la Place (poubelles semi-enterrées, éclairage public, bornes de distribution électrique et hydraulique escamotables, bornes de délimitation escamotables lors des marchés). Les toilettes publiques automatiques seront intégrées dans un espace vert. Le distributeur de pains et les bornes de recharge pour véhicules électriques seront remplacés.

**Le coût estimé du projet : 1 210 000 € HT**





Gildas Ricoul - Adjoint à l'Urbanisme et l'Équipement





# de la Place du Marché





# Communauté de Communes Sud Estuaire

## Élaboration du plan local

## d'urbanisme intercommunal

Les élus communautaires ont engagé l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Ce document d'urbanisme définit le projet de développement du territoire pour les 10 à 15 ans à venir, en fixant les règles d'urbanisme applicables aux constructions et aux aménagements, ainsi que les règles de protection et de préservation du patrimoine bâti et naturel, pour les six communes de la CCSE.

Dans le cadre de l'élaboration de ce nouveau document d'urbanisme, les élus et les partenaires de la CCSE ont participé à des ateliers « conservations de territoire » organisés à Saint-Viaud les 15 et 16 novembre 2023 par le cabinet nantais Cittanova. Le 29 novembre, un « bus tour » a été organisé par le cabinet pour permettre aux élus de sillonner le territoire et ses particularités.

Les habitants et les acteurs locaux sont invités à faire part de leur contribution durant toute la durée du projet d'élaboration du PLUi, grâce aux Registres de concertation déposés au siège de la CCSE et dans les Mairies ; sur le Registre

dématérialisé accessible sur : [www.registre-numerique.fr/concertation-plui-ccse](http://www.registre-numerique.fr/concertation-plui-ccse) ; par courrier postal, adressé à l'attention de Mme La Présidente – Communauté de Communes Sud Estuaire – BP3014 – 44560 PAIMBOEUF, en précisant l'objet « concertation préalable PLUi » ; ou par mail à : [concertation-plui-ccse@mail.registre-numerique.fr](mailto:concertation-plui-ccse@mail.registre-numerique.fr).

Toute l'actualité du PLUi et les documents soumis à concertation sont disponibles sur le site : [www.cc-sudestuaire.fr/plui/](http://www.cc-sudestuaire.fr/plui/)



## Concertation citoyenne



Un atelier de concertation citoyenne est prévu le 1<sup>er</sup> février 2024 de 19h00 à 21h00 à la salle CUTULLIC de Paimboeuf afin de continuer à travailler sur la politique cyclable du territoire. En effet, les citoyens ont été mobilisés une première fois le 30 septembre dernier pour identifier les principaux points noirs en matière d'aménagement sur le territoire. Cette fois-ci, l'objet de l'atelier est d'identifier sur des cartes et par commune les itinéraires cyclables à aménager prioritairement. Un pot sera proposé pour l'occasion.

# Vélila : location de vélos électriques à prix réduits

Cette offre de location à prix réduit initié par le Département de Loire Atlantique, est reconduit sur les 6 communes. De 1 à 12 mois, découvrez tous les avantages de rouler à vélo électrique pour vos trajets quotidiens. 50 vélos électriques sont mis à la location. Pour en bénéficier, il faut respecter les conditions suivantes :

- Résider dans l'une des 6 communes partenaires (fournir un justificatif de domicile et une copie de votre carte d'identité)
- Être âgé de 18 ans minimum
- Avoir souscrit une assurance responsabilité civile
- Une seule location est possible par foyer



crédit photo : G.Arnaud / Département de Loire-Atlantique

Les tarifs Vélila pour un vélo classique à assistance électrique :

Durée de location	1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
Plein tarif	35 €	84 €	150 €	250 €
Tarif réduit*	17,50 €	42 €	75 €	125 €

\* Un tarif réduit est prévu pour les demandeurs d'emploi, les allocataires du RSA, les étudiants et les seniors bénéficiaires de l'ASPA (sur présentation des justificatifs)

Réservation en ligne : [velila.loire-atlantique.fr](http://velila.loire-atlantique.fr)

## Conseil de développement Sud-Estuaire

Le Conseil de Développement mène une enquête auprès des citoyens de la CCSE afin d'appréhender leurs pratiques de tri et de réduction des déchets sur notre territoire.

Elle permettra de mettre en évidence les axes d'amélioration de la CCSE en matière d'organisation de la gestion des déchets. La restitution des réponses sera effectuée lors du Forum organisé le 27 janvier 2024 à Saint-Brevin, salle des Dunes à partir de 14h30.

> Répondez à cette enquête avant le 15 janvier 2024.





# Tourisme

Stéphane BUREAU - Adjoint au Tourisme



## Nouvelle signalétique

La commission tourisme a travaillé avec nos services techniques afin de repenser la signalétique de notre commune.

La première tranche a été réalisée cette année pour le plan d'eau, les salles de sport et le camping du Grand Fay.

La seconde tranche se déroulera au printemps / été 2024 pour le cœur de bourg.

Les panneaux directionnels sont des panneaux recyclés, récupérés sur notre commune, sur lesquels des adhésifs ont été fixés, afin d'en limiter les coûts.



## Taxe de séjour

La municipalité se dotera d'un nouveau logiciel de gestion de la Taxe de séjour à partir du 1er janvier 2024. Ce logiciel permettra aux hébergeurs de saisir les séjours dans leur établissement et de régler leur taxe de séjour, évitant ainsi tout intermédiaire.

Nous rappelons aux hébergeurs qui n'ont pas encore leur accès et qui n'ont pas suivi la formation de se rapprocher de la mairie au 02 40 21 70 29 ou [compta@saintpereenretz.fr](mailto:compta@saintpereenretz.fr)

## Inauguration du Square Pommeraye







## Parcours photos 2023





# Culture

Aurélie LERAY - Adjointe à la Culture

## Nouvelle page facebook **Nouveau**

Nous sommes ravis d'annoncer le lancement d'une toute nouvelle page Facebook qui mettra en lumière les événements culturels de notre commune. Suivez-nous pour rester informés sur les dernières expositions, concerts, spectacles et autres manifestations culturelles.

 Saint Père en Retz Culture

## Distretz

ERRATUM : Page 20 du programme de la saison culturelle, changement de dates pour le spectacle «Rue des Chimères» : Samedi 9 mars 2024 et Dimanche 10 mars 2024.



## Feu d'artifice 2024

Traditionnellement associé aux festivités hippiques, cette année, le feu d'artifice sera tiré le soir de la Fête de la Musique, le samedi 22 juin 2024.

## Retour en images sur la saison culturelle 2023



*Les parents viennent de mars, les enfants du McDo - 04/02/23*



*La Fabrik - 22/02/23*



*Le mental de la reine - 18/03/23*



*Ma scène de Mlle Redge - 25/03/23*



*Les Claques improvisent - 15/04/23*



*Jack In My Head - 29/09/23*



*The Sassy Swingers - 28/10/23*



*Je vois quelqu'un - 25/11/23*



*Happy Voices - 16/12/23*





Fête de la musique - 17/06/23



Feu d'artifice - 06/08/23

crédit photo : Anthony LANDREAU

# Fete'ival juillet-août 2023





# Médiathèque

## Dans le rétro de l'année 2023



Rencontre avec Pierre Bertrand dans le cadre du Salon du livre de Saint-Brévin



Atelier cinéma en mars dans le cadre de la Fête du court-métrage



Passeurs de rêves sur toute l'année



Après-midi jeux en été



Wazo en novembre dans le cadre du Mois des tout-petits

L'équipe de la médiathèque vous remercie pour votre fidélité et vous souhaite une très bonne année 2024.



# La nouvelle année vous réserve de belles surprises et encore beaucoup d'animations pour vous tous. Prenez-en note



## À partir de décembre jusqu'en janvier

Douzième édition du concours de nouvelles « Dis-moi, dix mots ». Le thème de cette nouvelle édition : Sur le podium.

Renseignez-vous auprès de votre médiathèque au 02 40 21 78 27 ou sur [mediatheque@saintpereenretz.fr](mailto:mediatheque@saintpereenretz.fr)



## VENDREDI 19 JANVIER

### SOIRÉE JEUX dans le cadre de la nuit de la lecture

À l'occasion de cette nuit, venez jouer en famille, avec les amis... bref enjouez-vous ! Deux séances et des multiples jeux à votre disposition.

18h00 - 20h00 : Jeux en famille et Just dance

20h00 - 22h00 : Time's up

En plus c'est gratuit.

En partenariat avec la Maison Pour Tous.



## MERCREDI 21 FÉVRIER 16H30

BD CONCERT WAÏ WAÏ, LA FORÊT MILLENAIRE  
Trois musiciens donnent vie à La forêt millénaire de Jirô Tanaguchi, et proposent un spectacle musical et vidéo faisant fusionner BD et création musicale.

Durée : 50 min. À partir de 7 ans.

Gratuit sur réservation dans la limite des places disponibles



## MERCREDI 20 MARS

### FÊTE DU COURT-MÉTRAGE

À l'approche du printemps, la médiathèque de Saint Père en Retz célèbre le cinéma. Elle propose la projection de films en format court, c'est-à-dire entre 1 et 15 minutes précédée d'un atelier de fabrication de phonotrope.

10h30 Atelier phonotrope

14h00 Séance jeune public

Gratuit et sur réservation



## ET AUSSI !!!

Des rencontres d'auteurs en avril, les prix littéraires scolaires, les Passeurs de rêves, des expositions et toujours plus !

Tous les programmes sont téléchargeables sur les pages instagram et facebook de la médiathèque



# Environnement

Pascal EVAÏN – Adjoint à l'Agriculture et à l'Environnement

## Une naissance un arbre



Chaque enfant a reçu un livre. Les familles absentes sont invitées à le retirer à la médiathèque. Merci à tous pour votre participation !

Sur notre commune, l'année 2022 a enregistré 47 naissances, dont 25 filles et 22 garçons, incluant des jumeaux. Félicitations à tous les parents ! Pour la troisième année consécutive, la municipalité a souhaité associer les familles aux plantations le 18 novembre 2023. Près des terrains de sports et du plan d'eau, plusieurs essences d'arbres ont été mises en terre :

- des Chênes Sessile
- des Érables Champêtre
- des Merisiers
- des Bouleaux Pubescent
- des Charmes Carpinus
- des Ormes de Lutèce
- des Tilleuls
- des Alisiers Torminal
- des Aulnes glutineux

## Concours des maisons et jardins fleuris

Remise des prix Maisons et Jardins Fleuris 2023 : le 21 octobre, la municipalité a remis les prix des Maisons et Jardins Fleuris aux lauréats. Treize participants ont concouru dans quatre catégories, telles que décidées par le jury.

### Les résultats :

1<sup>ER</sup> PRIX attribué à :

- Catégorie maisons fleuries : Mme et M. Gineau
- Catégorie jardins fleuris : Mme et M. Garnier
- Catégorie jardins minéralisés : Mme et M. Guillaud
- Catégorie jardins naturels : Mme Garnier

Bravo à tous et merci pour votre participation.





## Un nouvel ensemble tracteur et épareuse pour l'entretien des voiries

Notre commune compte un linéaire important de routes et de chemins, soit environ 176 km, que l'on multiplie pratiquement par 2 pour l'entretien des haies et des fossés. Chaque année, le tracteur effectue 800 heures de fonctionnement. Les différentes périodes de travail sont les suivantes :

De janvier à mars : broyage des fossés et des haies sur les routes et les chemins.

De juin à juillet : dégagement pour sécuriser des carrefours et des virages.



Du 15 août à octobre : broyage des ruisseaux.  
De novembre à décembre : élagage des haies avec les disques.

Côté environnement :

Nous respectons la réglementation, évitant le broyage du 1er mars au 15 août.

Nous sommes également très attentifs à l'entretien des haies, ne pas trop broyer tout en sécurisant nos routes pour les usagers.

20 % des ruisseaux ne sont plus broyés en accord avec les riverains.

Un appel d'offres a été lancé en 2022, pour l'achat d'un nouvel équipement. Six entreprises y ont répondu. Les Établissements Hamon de Saint Père en Retz ont été retenus avec un tracteur de marque Valtra 135 CV et une épareuse de marque Eurémat, bras de 7,30m avec un groupe de broyage et un lamier 4 disques.

Le coût de l'ensemble s'élève à 228 060 € TTC, avec une reprise de l'ancien matériel à 33 600€TTC.

## Le ruisseau du Grésillon fait lit neuf

Le ruisseau du Grésillon, affluent du Boivre traversant le centre-bourg, a fait l'objet de travaux de renaturation en septembre, s'étendant sur 1 km. Ces travaux visent à améliorer la qualité de l'eau, à ralentir le cours d'eau et à favoriser la biodiversité, dans le contexte du changement climatique. Ils sont financés par l'Agence de l'eau Loire Bretagne, la Région, le Département et la CCSE, pour un coût total de 103 000 € TTC.

*Claire agent GEMAPI*





# L'agriculture sur notre territoire

Des diagnostics agricoles ont été réalisés par la CCSE en partenariat avec la Chambre d'agriculture en février 2023, avec une restitution des éléments en avril dernier. Sur Saint Père en Retz, on dénombre 38 exploitations professionnelles, plaçant la commune, aux côtés de Frossay, parmi les deux communes les plus agricoles et laitières. La Surface Agricole Utile représente 70% de la surface totale de la commune. Les productions sont variées, avec des ateliers maraîchages, l'élevage bovin laitier et allaitant voire même mixte, l'élevage bovin et volaille associé, les cultures de céréales,

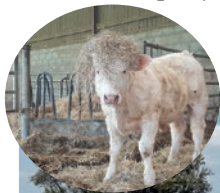
l'élevage caprin, porcin, etc. L'élevage bovin prédomine. Huit exploitations commercialisent tout ou une partie de leur production en vente directe. On recense également dix exploitations en agriculture biologique sur la commune, et vingt-sept sur l'ensemble de la CCSE.

Anais Balian, Chargée de mission CCSE



## LES CHIFFRES CLES DE L'AGRICULTURE EN SUD ESTUAIRE

GAEC du Pont Tournant \_ Frossay



Corsept



**97** entreprises professionnelles agricoles  
(hors métiers de la mer et de la forêt)  
dont 6 doubles actifs



**137** exploitant(e)s agricoles professionnel(le)s  
(hors métiers de la mer et de la forêt)  
177 en 2013

Dont 6 doubles actifs professionnels + 3 conjoints collaborateurs



42 femmes

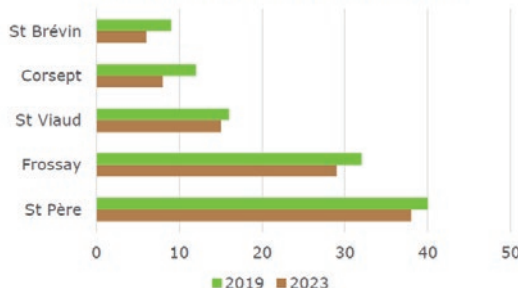


**45** ETP salariés permanents  
34 en 2019



+ apprentis, bénévoles  
Et délégation travaux

Exploitations par commune entre 2019 et 2023



EART Des Chênes \_ Saint Vlaud



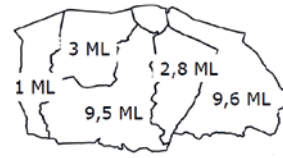
- 29 producteurs ont un atelier de **vente directe (30 %)** pour une part plus ou moins importante
- 4 AMAP sur le territoire
- Magasin de producteurs et Marchés à la ferme



## LES PRODUCTIONS PRINCIPALES



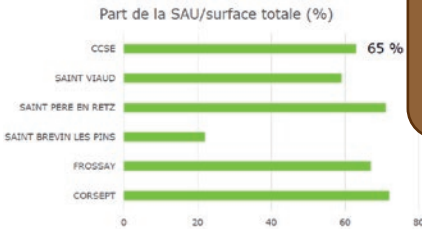
### Production laitière bovine/commune



**70 %** d'ateliers bovins  
2 communes très laitières



25,8 ML Lait de vache



**19 750 ha**  
Surface CCSE  
**12 900 ha**  
Surface Agricole Utile  
**Soit 65 %**  
Moyenne départementale à 59 %



## UN TERRITOIRE AGRICOLE ET DE MARAIS



# Enherbement des allées du cimetière

Notre cimetière, lieu de mémoire et de repos de nos proches, connaîtra une transformation progressive vers plus de verdure. La municipalité a décidé d'enherber les allées du cimetière afin de faciliter l'entretien et de réduire le temps d'intervention des services techniques et de nos bénévoles. En octobre 2023, une entreprise est intervenue pour réaliser un semis de mélange de graminées résistantes à pousse lente. Le coût de cette prestation s'élève à 4 674 € TTC





# L'histoire du Plan

## 2001 Acquisition

En 2001, la commune acquière 10 Hectares pour ce projet qui n'utilisera que 6,15 Hectares.

## 2002 Début des travaux

Le 1er octobre 2002, débutent les travaux d'aménagements. En 2002, une convention est signée avec l'UPPR, (UNION DES PÊCHEURS PAYS DE RETZ) pour la gestion de l'eau et de l'alevinage.



## 2003 Remplissage

2003, est procédé au remplissage du bassin.

## 2004 Alevinage

Au printemps 2004, l'UPPR procède à l'alevinage et en juin 2005 l'inauguration du plan d'eau est effective.

## 1977 Réflexion

De 1977 à 1980, est initié le début d'une réflexion sur la création d'un site pouvant recevoir un plan d'eau sur la commune.

Depuis sa création, cet endroit, avec ses aménagements successifs, offre un véritable potentiel d'activités, véritable joyau dans un environnement verdoyant et apaisant, d'accès facile, pour tous, cet espace permet d'y exercer des rassemblements familiaux et très conviviaux (pique-nique, pêche promenade, sport, etc...). Dans l'année, diverses manifestations, organisées par l'UPPR et la municipalité, sont très prisées par l'ensemble des Péréziens. Nous vous invitons à y venir seul ou en famille, pour y exercer votre activité favorite, en respectant cet espace qui nous offre un cadre absolument remarquable et bucolique. Remercions nos prédécesseurs qui ont initié ce bel environnement qui mérite aujourd'hui une attention de chaque instant de nous tous, petits et grands !



# d'eau du Grand Fay

## 2016 Inauguration

Le 20 novembre 2016 est organisée l'inauguration du parcours santé.

## 2015 Aménagement

En 2015, sont aménagés divers sentiers jouxtant le site.

## 2019 Aménagement et vidange

En 2019, il est procédé à l'aménagement halieutique avec la dénomination des arbres ornant l'espace, par les écoles. 2019-2020, le plan d'eau est vidangé et restructuré dans sa configuration, permettant de favoriser la régénération des espèces poissonneuses qui cohabitent dans cet étang.

## 2022 Label "Parcours Famille"

En 2022, ce site a obtenu, la labellisation «PARCOURS FAMILLE» plus une labellisation du Département concernant les parcours permettant aux personnes à mobilité réduite de se déplacer en toute sécurité.





# Conseil Municipal des enfants

Le nouveau Conseil Municipal des Enfants a été élu au mois de novembre. Il est composé de : Nelson LEROUX, Soline PICOT, Louis BARREAU, Elouan LANDAIS

(école St Opportune), Soan DENION, Mya DURAND, Gabin LABROUE et Evija BOGNON BARSZCZEWSKI (école Jacques Brel)



## Vie associative



### Maison Pour Tous

La Maison Pour Tous est née le 17 février 1972 sous l'égide du Club de la Bergerie (ici symbolisé par le tronc de l'arbre et tout près des racines).

L'A.R.C. (Association Rurale Citadine) avec le concours des jeunes bien-sûr, en partenariat et avec le soutien de la municipalité de l'époque sont symbolisés par les racines.

En 1983, l'arbre qui a bien grandi, devient la MPT (Maison Pour Tous). Association à laquelle nous avons souhaité les 50 ans d'activités les 9, 10 et 11 juin dernier. Cet arbre que l'on peut qualifier « de vie » mérite l'attention de tous. De nombreux ateliers sont symbolisés par les feuilles. Certains se sont éteints, d'autres continuent de naître et d'autres encore verront le jour au gré des envies des citoyens jeunes et adultes, ici symbolisés par quelques feuilles restées vides. Nous invitons chacune et chacun à venir faire grandir encore cet arbre.





## Saint Père Histoire

Daniel Barteau et Jean-Marc Cens, deux passionnés, proposent de vous raconter les Guerres de Vendée dans le Pays de Retz et autour. Rendez-vous le samedi 27 janvier 2024 à 15h00 aux salles annexes de la mairie, rue du Bois Roux, place du marché. L'entrée est gratuite.

L'assemblée générale de l'association Saint Père Histoire aura lieu le samedi 10 février 2024 à 10h00 aux salles annexes de la mairie, rue du Bois Roux, place du marché à Saint Père en Retz. À l'ordre du jour : bilan de l'année 2023, projets 2024, élection du conseil d'administration, projection d'un film du patrimoine communal (15 min). Le règlement de la cotisation au choix : 5, 10 ou 20 euros.

Contact : [saintperehistoire@laposte.net](mailto:saintperehistoire@laposte.net)  
Facebook : Saint-Père Histoire



## La Retz'Plique

### La RETZ'PLIQUE retrouve bientôt les planches !

Après plusieurs mois de répétitions, la Retz'plique est prête à vous proposer son nouveau spectacle durant ce mois de janvier 2024 à l'espace culturel Saint Roch. Comme à son habitude, l'association de théâtre pérézien présentera deux pièces.

Tout d'abord, le groupe jeune, composé de six adolescents âgés de 13 à 15 ans avec deux nouvelles recrues, interpréteront « Un vrai p'tit bijou » de Gilbert Leriche, l'histoire d'un plombier qui aurait mieux fait de ne pas voler un voleur.

Le spectacle se poursuivra par une pièce de Laurent Ruquier « Si c'était à refaire » jouée par le groupe adulte constitué également de six comédiens dont une ancienne du groupe jeune. Cette comédie vous emmènera dans le monde de la chirurgie esthétique où l'arrivée d'une nouvelle secrétaire va bouleverser le quotidien du Dr Jouvence.

La troupe se produira les 3 derniers week-end de janvier 2024 : samedi 13 janvier à 20h15, vendredi 19 janvier à 20h15, samedi 20 janvier



à 20h15, dimanche 21 janvier à 14h30, vendredi 26 janvier à 20h15, samedi 27 janvier à 20h15 et dimanche 28 janvier à 14h30. Les réservations sont ouvertes en ligne au [www.billetweb.fr/laretzplique2024](http://www.billetweb.fr/laretzplique2024) et à partir du 4 janvier 2024 les jeudis de 17h00 à 19h00 et les samedis de 10h00 à 12h00 par téléphone au 07 80 07 24 03 ou directement à l'espace culturel Saint Roch. Toutes les informations de la troupe sont consultables sur sa page facebook : [theatre.laretzplique](https://www.facebook.com/theatre.laretzplique). N'hésitez pas à réserver dès maintenant pour venir la voir nombreux et passer sans aucun doute un agréable moment.



## Parution d'une brochure éditée par l'ASBL

Cette brochure décrit la genèse du Chemin de la mémoire 39-45 en Pays de Retz entre 2006 et 2023. Elle détaille les étapes de la réalisation de ce circuit de tourisme mémoriel comportant des panneaux historiques en pierre de lave émaillée installés sur des sites liés à la dernière guerre en pays de Retz (16 panneaux à ce jour).

Les thèmes abordés sur ces panneaux couvrent l'ensemble de la période historique dans les limites du Pays de Retz, depuis l'arrivée des Allemands jusqu'à leur reddition. Ils illustrent les drames de guerre, les crash d'avions alliés, la Résistance et la déportation, les combats et les sacrifices des civils lors de la poche de Saint-Nazaire... Trois panneaux sont installés à Saint Père en Retz (Lancaster de la Pichonnais/Lande Popine, B17 des Morandières et Résistants déportés place de la mairie).

Cette belle brochure de 140 pages comporte de nombreux reportages photos sur les inaugurations mais aussi des centaines de photos historiques accompagnées de récits, témoignages et archives. On y découvre les méthodes de travail et la charte qui a



permis d'associer historiens, élus, témoins et associations locales à ce grand projet d'histoire et de mémoire. Enfin, on y trouve les coordonnées GPS de chaque panneau.

On peut se procurer cette brochure au prix de 20€ sur le site internet : [www.chemin-memoire39-45paysderetz.e-monsite.com](http://www.chemin-memoire39-45paysderetz.e-monsite.com) ; auprès d'Anne-Marie Pitard : 11, rue de Pornic à Saint Père en Retz – 06 76 17 14 37 – [pitard.anne-marie@orange.fr](mailto:pitard.anne-marie@orange.fr) ; ou de Michel Gautier – 06 81 94 27 66 – [michalex.gautier@gmail.com](mailto:michalex.gautier@gmail.com) ; la médiathèque de Saint Père en Retz possède un exemplaire.

*Michel Gautier*

## Les Amis de Livres Y Médias



Thème de la décoration : «Les rentrées»

L'association qui regroupe une trentaine de bénévoles, œuvrent pour le fonctionnement de la Médiathèque municipale, à différents niveaux (achats des livres, équipement des ouvrages, lecture au foyer de vie du bocage, accueil et dépôt de livres à la maison de retraite de Saint Père en Retz, décoration des locaux pour présentation des nouvelles collections, permanences...). Pour information, l'association tiendra son assemblée générale le vendredi 2 février 2024 à 19h30 à la médiathèque. Si vous souhaitez vous-même devenir bénévole, n'hésitez pas à contacter Jocelyne au 06 62 59 65 49.



## Saint Père Pétanque



Saint Père Pétanque remercie ses bénévoles, qui ont contribué à la réussite des après-midi du 1<sup>er</sup> mai, du 3 septembre, et de la journée du 8 octobre 2023.

Faites de votre loisir votre sport, n'hésitez pas à venir nous rejoindre lors des entraînements les mercredis et vendredis au stade des Islettes à partir de 18h00. Cette année, le club va organiser différentes manifestations :

Le 1er mai 2024 après-midi : concours de pétanque en doublettes destiné aux licenciés.

Les 8 et 9 mai 2024 : accueil des qualifications triplettes mixtes.

Le 22 juin 2024 après-midi : concours de pétanque en triplettes pour les licenciés.

Le 28 juin 2024 en nocturne : concours de pétanque ouvert à tous vers 19h00.

Le 20 octobre 2024 : journée de championnat des clubs de 4<sup>ème</sup> division.

Toutes ces manifestations auront lieu sur le site des Islettes rénové (mise en place d'ombrières et d'un bâtiment). Pour toutes informations, contactez Jocelyne au 06 62 59 65 49.

## Tennis Club

Le Tennis Club Sud Estuaire organise le « Défi 24h Tennis » les samedi 8 et dimanche 9 juin 2024, au complexe sportif de Saint Père en Retz, dans le cadre du projet « Terre de Jeux 2024 », soutenu par les élus de la Communauté de Communes Sud Estuaire. Ce week-end de tennis est ouvert à tous, de 7 à 77 ans ! L'objectif est de réaliser des doubles mixtes pendant 24h. Des matchs de 1h30 auront lieu de 10h00 à 22h00 le samedi et le dimanche. Nous avons besoin de vous pour réussir le défi !

Inscrivez votre équipe de double au 06 89 34 98 40, une participation de 8€ est demandée par équipe. On vous fournit les raquettes si besoin. Il ne s'agit pas d'une compétition mais d'un format convivial pour découvrir le tennis. Testez votre service au radar de vitesse. Une structure gonflable sera disponible pour les enfants.

Cette manifestation est en entrée libre et

gratuite pour le public. Bar et restauration prévus tout au long de la journée sur place. Diffusion des finales femmes et hommes de Roland Garros 2024 sur grand écran en direct, l'après-midi, en accès libre.

Alors, à vos agendas ! Les 8 et 9 juin 2024, on a besoin de vous pour relever le « Défi 24h Tennis ».



# Portes ouvertes

## Collège St Roch et lycée St Gabriel

L'ensemble scolaire de Saint Père en Retz, comprenant le Collège Saint Roch et le Lycée Saint Gabriel, ouvrira ses portes le **samedi 27 janvier de 9h30 à 12h30**. Nous aurons le plaisir d'accueillir les futurs élèves et/ou leur famille pour une visite des locaux et pour rencontrer les enseignants et les élèves.



## MFR

Affiche promotionnelle pour le MFR de Saint-Père-en-Retz. Le logo MFR est en haut à gauche avec le slogan 'CULTIVONS LES RÉUSSITES Saint-Père-en-Retz'. Trois photos illustrent des activités : un enfant jouant, une femme travaillant à un ordinateur, et une femme aidant une personne âgée. À droite, une photo d'un bâtiment moderne. Le texte principal annonce 'DES FORMATIONS PAR ALTERNANCE ET APPRENTISSAGE !'. Les formations listées sont : '4EME ET 3EME PROFESSIONNELLE' (Découvrir des métiers grâce aux stages dès 14 ans), 'CAPA SAPVER' (Services Aux Personnes et Vente en Espace Rural), et 'BAC PRO SAPAT' (Services Aux Personnes et Animation dans les Territoires). Le site web www.mfr-stpere.org et l'adresse 20 RUE DU PRIEURE 44320 SAINT-PERE-EN-RETZ - 02 40 21 70 62 sont indiqués en bas.

- 📍 20, rue du Prieuré
- 🌐 [www.mfr-stpere.org](http://www.mfr-stpere.org)
- ✉ [mfr.st-pere-en-retz@mfr.asso.fr](mailto:mfr.st-pere-en-retz@mfr.asso.fr)
- ☎ 02 40 21 70 62

## LA MFR de Saint Père en Retz ouvre ses portes les 26 et 27 janvier 2024 !

Vous voulez nous rencontrer, découvrir nos formations et visiter notre établissement ? Inscrivez-vous sur notre site internet pour bénéficier d'un accueil individualisé, vendredi 26 janvier de 17h00 à 20h00 et samedi 27 janvier de 9h00 à 13h00.

Au programme, des formations par alternance et apprentissage :

- 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> professionnelles
- CAPA SAPVER (Services Aux Personnes et Vente en Espace Rural)
- Bac Pro SAPAT (Services Aux Personnes et Animation dans les Territoires)





# Agenda 2024

## Espace culturel Saint Roch

(15, Rue Abbé Perrin)

**Samedi 13, 20 & 27 janvier 20h15**

**Vendredi 19 & 26 janvier 20h15**

**Dimanche 21 & 28 janvier 14h30**

### La Retz'Plique

Théâtre. Tout public.

Tarif : adulte 8€ / moins de 18 ans 4€. Réservation : Les Jeudis de 17h00 à 19h00 et les samedis de 10h00 à 12h00 au 07 80 07 24 03 ou directement à l'espace culturel Saint Roch.

**Samedi 3 février 20h30**

### Esprit de famille

#### A tout choeur

Spectacle musical. Tout public. Tarif : 7€. Réservation en ligne : [www.saintpereenretz.fr](http://www.saintpereenretz.fr) Ou point de vente : Médiathèque Municipale.

**Samedi 17 février 20h30**

### La vie la nuit

#### Mélodie en Rez

La Troupe de chorale reprend des chansons françaises contemporaines. Tarif : 7€. Réservation en ligne : [www.saintpereenretz.fr](http://www.saintpereenretz.fr) Ou point de vente : Médiathèque Municipale.

**Mercredi 28 février 15h00**

### Léon et Léo passeurs de rêves Compagnie Léo et léon

Spectacle musical. Jeune public à partir de 3 ans. Gratuit. Réservation en ligne : [www.saintpereenretz.fr](http://www.saintpereenretz.fr) Ou point de vente : Médiathèque Municipale.

**Dimanche 3 mars 18h00**

### Simon Chollet & Matthieu Vilm

Concert.

Style : guitare espagnole et argentine.

Tout public. Gratuit.

Réservation en ligne :

[www.saintpereenretz.fr](http://www.saintpereenretz.fr)

Ou point de vente :

Médiathèque Municipale.

**Samedi 9 mars 20h30**

**Dimanche 10 mars 15h30**

### Rue des Chimères

#### Sable et Sel

Théâtre. Tout public.

Tarif : 7€. Réservation en ligne :

[www.saintpereenretz.fr](http://www.saintpereenretz.fr)

Ou point de vente :

Médiathèque Municipale.

**Samedi 16 mars 20h00**

### Concert de la Saint Patrick

Les élèves des classes de musiques traditionnelles du sud estuaire, de Pornic et de Saint Père en Retz vont se regrouper, entourés de quelques musiciens professionnels.

Tout public. Gratuit.

Réservation en ligne :

[www.saintpereenretz.fr](http://www.saintpereenretz.fr)

Ou point de vente :

Médiathèque Municipale.

**Samedi 6 avril 20h30**

### La légende de Tsolmon

#### Duo Gobi Rhapsodie

Conte musical franco mongol.

Tarif : adulte 14€ / moins de 13 ans 7€ /réduits 7€

Réservation en ligne :

[www.saintpereenretz.fr](http://www.saintpereenretz.fr)

Ou point de vente :

Médiathèque Municipale.

**Samedi 13 avril 20h00**

### Concert Big Band

BIBASE est le Big Band de l'école Intercommunale Sud Estuaire.

Tout public. Gratuit.

Réservation en ligne :

[www.saintpereenretz.fr](http://www.saintpereenretz.fr)

Ou point de vente :

Médiathèque Municipale.

## Salles annexes de la Mairie

(Rue du Bois Roux)

**Samedi 27 janvier 15h00**

### Saint Père Histoire

Aux salles annexes de la Mairie (Rue du Bois Roux)

Daniel Barteau et Jean-Marc Cens, vous racontent les Guerres de Vendée dans le Pays de Retz et autour.

**Samedi 20 avril**

### Cérémonie des nouveaux arrivants.

**Dimanche 29 septembre**

### Marche Rose solidaire.

Association contre la lutte du cancer du sein.

### Le Lavoir

(Rue de Pornic)

**Mardi 16 & 30 juillet**

### Fête'ival

Concerts, spectacles pour tous. Gratuit.



## Grand Fay

(Rue du Grand Fay)

**Dimanche 24 mars**

### Randonnée pédestre

À partir de 7h30 au complexe sportif du Grand Fay. Randonnée pédestre au profit de l'association «Terre de Vie»

**Samedi 8 et dimanche 9 juin**

### Les 24h Tennis

Au Complexe sportif du Grand Fay.

**Dimanche 30 juin**

### Pique Nique Géant.

Rendez-vous au plan d'eau du Grand Fay avec votre pique-nique. Des animations seront prévues pour agrémenter cette journée en plein air.

**Mardi 9 & 23 juillet**

**Mardi 6 & 13 août**

### Fête'ival

Concerts, spectacles pour tous. Gratuit.

## Médiathèque Municipale

(2 Rue de la Gare)

**Vendredi 19 janvier**

### Nuit de la lecture

#### Soirée jeux

18h00 - 20h00 : Jeux en famille  
Just Dance

20h00 - 22h00 : Time's up  
Gratuit.

**Mardi 9 & 23 janvier**

### Les Ateliers numériques

De 14h00 à 16h30.

Un conseiller numérique de France Services pour vous accompagner dans vos démarches informatiques. Gratuit.

**Mercredi 7 février**

### Passeur de rêves

16h00

Une heure pour écouter de belles histoires, des comptines et des poésies.

A partir de 3 ans

Gratuit. Sur réservation à la médiathèque.

**Vendredi 16 février**

### Soirée jeux

17h00 - 20h00

Venez jouer et gagner !

En partenariat avec la Maison Pour Tous.

Gratuit

**Mercredi 21 février 16h30**

### BD concert WAÏ WAÏ, la forêt millénaire

Trois musiciens donnent vie à La forêt millénaire de Jirô Tanaguchi, proposant un spectacle musical et vidéo faisant fusionner BD et création musicale.

Durée : 50 min. À partir de 7 ans.

Gratuit sur réservation dans la limite des places disponibles

**Vendredi 23 février**

### Rencontre lecture

18h00

Soirée-rencontre avec Roland Brival, artiste Antillais, autour de ses livres.

Gratuit.

**Mercredi 20 mars**

### Fête du court-métrage

10h30 : atelier phonotrope

14h00 : séance jeune public

Laissez-vous surprendre, émerveiller, émouvoir par la magie du cinéma.

À partir de 7 ans

Gratuit sur réservation

**Samedi 22 juin**



## Fête de la musique & Feu d'artifice



## Collectes de papier

Prochaines collectes, les samedis matins (10h30-11h30) place du marché

6 janvier 2024

3 février 2024

2 mars 2024

6 avril 2024

4 mai 2024

1 juin 2024



Prochaine collecte :  
**Jeudi 29 février 2024**

**de 16h à 19h30**

salle de la Bergerie

44320 Saint-Père-en-Retz

Inscription : [mon-rdv-dondesang.fr](mailto:mon-rdv-dondesang.fr)







## Naissances

17/12/2022 GEFRIAUD Thomas  
20/12/2022 DAVID Étienne  
15/01/2023 GUICHARD Téalya  
16/01/2023 TRUCHAN Maddy  
01/02/2023 LATASTE BACHELIER Eyden  
19/02/2023 HOUSSAIS DURAND Ewen  
24/02/2023 BIROT Diane  
02/04/2023 FOREST Faustin  
12/04/2023 TUAL Tom  
16/04/2023 BICHON Eden  
19/04/2023 MAILLARD Loélya  
13/05/2023 LE PELTIER Eustache  
20/05/2023 BERTIN Juliette  
02/06/2023 HAMON Capucine  
07/06/2023 MARIOT Capucine  
26/06/2023 CHARLET BERTHO Olivia  
27/06/2023 CHIFFOLEAU Louis  
20/07/2023 DUFIEF HÉRAS Maïna  
24/07/2023 PIEL Përle  
01/08/2023 MERLET BOURDON Maddy  
03/08/2023 TOURLOURAT Mathis  
08/08/2023 BOUYER Ézékiel  
08/08/2023 GIRARDEAU Billie  
18/08/2023 VINCENT Elio  
20/08/2023 BOUHIER Noëlie  
24/08/2023 RIOU Mewen  
06/09/2023 MERLET Émile  
23/09/2023 CHÉNEAU Lucas  
05/10/2023 DE ALMEIDA GASPAS Rafaël  
01/11/2023 AVERTY Elias et Olivia  
02/11/2023 GRY Aria  
06/11/2023 TABLEAU Albane  
08/11/2023 MARTINEAU Alba  
08/11/2023 GERARD Anaë  
22/11/2023 LE BRAS Ellie  
24/11/2023 DUVAL Gabin

## Mariages



07/01/2023 M. Thibault ROBIN & Mme Alicia TIBERTI  
29/04/2023 M. Richard GROUSSEAU & Mme Carine LEMASSON  
29/04/2023 M. Guillaume CHANCELIER & Mme Fanny COISSARD  
29/04/2023 M. Romain BAUDY & Mme Stéphanie PICOT  
06/05/2023 M. Sébastien SILARD & Mme Caroline DELALANDE  
27/05/2023 M. Simon PROVOST & Mme Titiana BOUILLAND  
03/06/2023 M. Nicolas CASTELLAZZI & Mme Caroline HERMAN  
17/06/2023 M. Damien BERGON & Mme Annabelle BOUXIN  
20/06/2023 M. Gérard JAFFRENOU & Mme Sandy TENAUD  
01/07/2023 M. Horry GOUDARD & Mme Carole LEDUC  
26/08/2023 M. Mathieu PRONNIER & Mme Stacy JOLLIVET  
26/08/2023 Morgan LE RUN & Mme Alexandra THOBY  
16/09/2023 M. Charlie EWEN & Mme Nina FLOUZAT  
29/09/2023 M. Guillaume BONVILLAIN & Mme Priscille NAUX  
30/09/2023 M. Erwan GUERY & Mme Amélie CHAUVET  
02/12/2023 M. Clément BEAUVAIS & Mme Alizée RAULIN

## Décès

16/11/2022 GUILBAUD Odette Vve AGUESSE  
01/12/2022 VALLÉE Henriette Vve MAILLARD  
26/12/2022 RICHARD Bernadette Epse MOLÉ  
26/12/2022 GROLLIER Damien  
27/12/2022 BOUCARD Jean-Paul  
24/01/2023 GUISSÉAU Jacqueline  
10/02/2023 BOURREAU Jean  
15/02/2023 MOINARD Paulette Epse GUILLOU  
17/02/2023 DURAND Odile Vve GOUY  
23/02/2023 LEPETIT Jean-Roland  
28/02/2023 POISSON Jeanne Vve BAZUREAU  
14/03/2023 EGRON Marie-Manne Vve LÉPINE  
04/04/2023 GOUBARD Aurélien  
12/04/2023 DURAND Nélie Vve BOUGIE  
18/04/2023 GINEAU Antoinette Vve SÉJOURNÉ  
27/04/2023 TOULZA Ginette Epse MERCIER  
27/04/2023 RAVISÉ Michel  
01/05/2023 HERNANDEZ Fernando  
10/05/2023 OLIVIER Philippe  
14/05/2023 FOUCHER Daniel  
19/05/2023 LE CORVEC Hervé  
24/05/2023 CANTIN Jean-Claude  
01/06/2023 BARDY Joseph  
05/06/2023 HÉRAUDEAU Donatien  
10/06/2023 BOURREAU Daniel  
14/06/2023 MIGNÉ Pierrette Vve HALLEREAU  
18/06/2023 DÉGÉRAUD Isabelle  
18/06/2023 SALTEL Angélique Epse LOIRAT  
03/07/2023 GUILBERT Brigitte Vve CATEL  
07/07/2023 LOUËRAT Marie Vve BOURREAU  
15/07/2023 COURTOIS Jean-Claude  
21/08/2023 HODIESNE Henri  
29/08/2023 CLAVIER Alfred  
07/09/2023 MERLET Jacky  
08/10/2023 ROCHAIS Marthe Vve FOUCHER  
02/10/2023 BENDEL Lieselotte Epse OHNET  
15/10/2023 HERVET Paulette Vve BECKER  
22/10/2023 QUIOT Pierre  
28/10/2023 COULON Martine Vve GERMAIN  
08/11/2023 AUGER Alain

# 3

# Février



## Esprits de famille

Cie "A tout coeur"

Spectacle Musical

Tout public

# 20h30

Tarif : 7€

Réservation : médiathèque municipale



ou en ligne :

